



Secouristes Français

Croix Blanche

Comité départemental 38

Formation Premiers Secours en Equipe de Niveau 2 (PSE2)

Le PSE2 est une formation complémentaire au PSE1 de secouriste professionnel. Cette formation vous permet de devenir équipier secouriste, d'intervenir dans une équipe, mais aussi de pratiquer les gestes de brancardage, relevage et immobilisation au sein d'une équipe constituée (pompiers, ...)



28h



Dans nos locaux
ou à l'extérieur



6 à 18 personnes



12
MOIS

Formation continue
7h par an



350 €



Public concerné

Personnes qui désirent intégrer une équipe de secours ou qui se forment à certains métiers ou préparent certains diplômes (BNSSA, MNS, plongeur, brevet d'état sportif).



Prérequis

Être titulaire du PSE1



Intervenants

Formateurs en premier secours



Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Méthodes différenciées selon les groupes et les modules



Moyens pédagogiques

- Ordinateur /vidéoprojecteur
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Valise de cas concrets
- Coupe de tête
- Défibrillateurs de formation
- Fiches de suivi et d'évaluation
- Livrets de formation



Evaluation

Evaluations formatives et certificatives

- Cas concrets
- Mises en situations



Sanction

Certificat de compétences



Contact

Tel : 04 76 96 68 94

@ : secretariat@croixblanche38.org

Site : www.croixblanche38.org



Objectif de la formation

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.



Programme pédagogique

1. Prise en charge d'une personne :
 - présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
 - victime d'une atteinte circonstancielle
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
2. Assurer, au sein d'une équipe :
 - l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
 - le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport
3. Coordination des actions de secours conduites au sein d'une équipe.
4. Evolution dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
6. Réalisation correcte d'un bilan et de la transmission aux services appropriés
7. Adaptation de son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Pour les personnes en situation de handicap, notre référent est à votre disposition : P. LEMOAN 06 22 14 72 41